

Laitue d'eau (*Pistia stratiotes*)

(N'appartient plus à la liste des plantes exotiques invasives, mais reste problématique dans la région. L'espèce est présente régulièrement depuis 2012 surtout sur le contre canal du Rhône)

Comment la reconnaître

Plante vivace aquatique, hydrophyte flottante, jusqu'à 50 cm	
	Fleurs blanches ou vertes, discrètes (1 cm)
	Feuilles robustes ondulées, charnues et ovales, vertes claires à verdâtres, taille jusqu'à 20 cm de long, nervures parallèles et clairement visibles, agencement en forme de rosettes
	Rhizomes fibreux



Crédit photo : EPTB DES GARDONS



Crédit photo : Thomas LE BOURGEOIS (CIRAD)

Écologie

Origine : régions tropicales

Se développe en plan d'eau stagnant ou sur faible courant (cours d'eau, fossés, canaux, rizières, étangs), dans des milieux chauds (températures optimales entre 22 et 30°C). La laitue d'eau ne supporte pas le gel, lui donnant un caractère annuel localement, bien que les derniers hivers doux n'aient pas permis son élimination.

Peu recouvrir d'importantes surfaces.

Reproduction sexuée et asexuée.

 Espèce commercialisée comme ornementation de bassin.

 Une capacité remarquable à se développer et se reproduire dans les milieux eutrophes.

Observations avérées

Observé sur le Contre canal du Rhône et sur le Gardon à Comps.

Crédit photo : FDPPMA30

Impact sur les milieux

Peut coloniser la totalité d'une zone de manière très dense.



Impact sur les activités d'eau vives

Impact sur le loisir pêche (disponibilité en poisson) : La réduction des habitats aquatiques au niveau des berges (sous berges, chevelues racinaires, herbiers, souches et embâcles) provoqué par la colonisation monospécifique des berges peut nuire à la biodiversité aquatique et ainsi provoquer une réduction des populations piscicoles.

Crédit photo : FDPPMA30



Méthodes d'éradication

Le procédé d'arrachage de la *Pistia stratiotes* effectué par la CNR s'effectue en deux étapes :
Premièrement, une équipe embarquée sur une barque est chargée de décrocher les laitues d'eau accrochées aux berges à l'aide d'un râteau pour la laisser dériver vers l'aval. Cette équipe est également chargée de déstructurer les fronts d'obstruction (zone de colonisation totale du lit du cours d'eau) en naviguant et évoluant au milieu avec un moteur à hélice et ainsi leur permettre de dériver et de s'accumuler vers l'aval (zone d'arrachage). Ensuite, un conducteur de pelle mécanique placé au niveau de la première écluse en aval est chargé de récupérer toutes les laitues d'eau accumulées au niveau de l'écluse. Sur le contre canal du Rhône, cette méthode a permis en 8 semaines, une diminution de la présence de laitue d'eau passant de 43 % à 14.28 %, libérant totalement près de 15 % du cours d'eau de cette espèce.

Crédit photo : FDPPMA30



Crédit photo : FDPPMA30



Sources bibliographiques : pour en savoir plus

http://www.centrederessources-loirenature.com/sites/default/files/guide_identification_eee_bd.pdf

<http://invasives.les-gardons.com/wikini/wakka.php?wiki=PistiaStratiotes>

Rapport interne à la FDPPMA 30 sur le suivi de *Pistia stratiotes*. (2019)